Charte des achats responsables et sociétaux efa

Introduction

La présente charte s'applique à l'ensemble des achats réalisés par efa ainsi qu'à l'ensemble de ses fournisseurs et partenaires stratégiques.

1. Nos engagements en tant qu'acheteur

1.1. Respect des droits humains et des conditions de travail

Respect des réglementations locales en matière de droit du travail, de santé et de sécurité.

Refus du travail forcé et du travail des enfants.

Dialogue ouvert et respectueux avec nos partenaires.

1.2. Ethique et transparence

Rejet de toute forme de corruption ou de pratique déloyale.

Transparence dans les négociations et respect des engagements contractuels.

1.3. Environnement et durabilité

Favoriser, lorsque c'est possible, les solutions techniques qui réduisent l'impact environnemental.

Encourager nos fournisseurs à se conformer aux réglementations environnementales locales et internationales. Limiter les emballages superflus et optimiser les transports lorsque cela est réalisable.

1.4. Qualité et fiabilité

Maintenir des exigences élevées de qualité pour assurer la sécurité et la performance des engins mobiles.

Coopérer avec les fournisseurs pour améliorer en continu la fiabilité et la conformité des produits.

2. Attentes vis-à-vis de nos fournisseurs

Nous demandons à nos partenaires commerciaux :

De respecter les lois et réglementations en vigueur dans leur pays.

De garantir des conditions de travail décentes et sûres à leurs employés.

De livrer des produits conformes aux standards de qualité et aux exigences des constructeurs.

De développer, dans la mesure de leurs moyens, des actions de progrès en matière sociale et environnementale.

3. Accompagnement et pragmatisme

Nous savons que chaque pays et chaque fournisseur a ses réalités.

Notre approche est progressive : nous privilégions le dialogue, l'amélioration continue et la recherche de solutions équilibrées.

Nous ne cherchons pas à exclure nos partenaires, mais à avancer ensemble dans une démarche responsable.



Charte des achats responsables et sociétaux efa

4. Suivi et amélioration continue

Cette charte sera communiquée à nos fournisseurs stratégiques.

Des échanges réguliers permettront de partager des bonnes pratiques et d'identifier des axes de progrès simples et applicables.

efa s'engage également à remettre en question ses propres pratiques d'achat afin de rester cohérent avec ses valeurs.